

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°32 du 25 juillet 2013

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 13 décembre 2010 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant du service d'infrastructure de la défense.

Du 17 mai 2013

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 13 décembre 2010 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant du service d'infrastructure de la défense.

Du 17 mai 2013

NOR D E F F 1 3 1 2 4 3 1 A

Texte modifié :

À compter du 17 juin 2013 : Arrêté du 13 décembre 2010 (JO n° 293 du 18 décembre 2010, texte n° 4 ; signalé au BOC 4/2011 ; BOEM 410.6.1, 508.3.1.3) modifié.

Référence de publication : JO n° 122 du 29 mai 2013, texte n° 25 ; signalé au BOC 32/2013.

Le ministre de la défense,

Vu l'arrêté du 13 décembre 2010 modifié portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant du service d'infrastructure de la défense ;

Vu l'arrêté du 18 avril 2012 portant organisation de la direction des affaires financières ;

Vu l'arrêté du 20 avril 2012 modifié habilitant le ministre de la défense et des anciens combattants à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès de tout service ou établissement relevant de son autorité ;

Vu la décision du 15 février 2013 portant délégation de signature (direction des affaires financières),

Arrête :

Art. 1er. Au tableau de l'article 2. de l'arrêté du 13 décembre 2010 susvisé, la régie d'avances instituée auprès de l'établissement d'infrastructure de la défense de Paris est supprimée.

Art. 2. La suppression de la régie mentionnée à l'article 1er. met fin aux fonctions du régisseur concerné.

Art. 3. Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter du 17 juin 2013.

Art. 4. Le directeur central du service d'infrastructure de la défense est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 17 mai 2013.

Pour le ministre et par délégation :

Le chef du bureau de l'animation du réseau financier de la direction des affaires financières,

P.-A. HENNEQUIN.